



AVIS DE CONCERTATION REUNIONS PUBLIQUES

Aménagement de la route de Toulouse en faveur des modes actifs et des transports en commun entre les Boulevards et la rue Alexis Labro et création d'une voie nouvelle dans le quartier des Deux Esteys à Bègles

Le public est informé que par délibération n° 2019-410 en date du 12 juillet 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement de la route de Toulouse en faveur des modes actifs et des transports en commun entre les Boulevards et la rue Alexis Labro et de création d'une voie nouvelle dans le quartier des Deux Esteys à Bègles. Par délibération n°2021-164 en date du 18 mars 2021, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'adapter les modalités de concertation au contexte sanitaire actuel.

Dans ce cadre, une série de réunions publiques est organisée :

- Le lundi 6 septembre 2021 à 18 heures à Bordeaux - salle Athénée : Place Saint Christoly - 33000 Bordeaux
- Le mardi 7 septembre 2021 à 18 heures à Villenave d'Ornon – Maison des Arts Vivants : 363 Chemin de Leyssote - 33140 Villenave d'Ornon
- Le mardi 14 septembre 2021 à 18 heures à Talence - salle François Mauriac: Espace François Mauriac, rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- Le jeudi 16 septembre 2021 à 18 heures à Bègles – FORUM du Lycée Vaclav Havel - La ROTONDE: 5 avenue Danielle Mitterrand – 33130 Bègles

Ces réunions se tiendront dans la limite des places disponibles et dans le respect des gestes barrière. Le port du masque sera obligatoire.

Pour rappel, un dossier de concertation ainsi qu'un registre de concertation ont été mis à disposition le 1^{er} juillet 2021. Un dossier complémentaire sera déposé le 6 septembre 2021.

Ces documents sont mis à la disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de Ville de Bègles : 77 rue Calixte Camelle - 33130 Bègles
- à la Cité Municipale : 4 Rue Claude Bonnier - 33000 Bordeaux
- à la mairie de quartier St-Genès/Nansouty : 250 rue Malbec - 33800 Bordeaux
- à l'Hôtel de Ville de Talence : rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- à l'Hôtel de Ville du Villenave d'Ornon : rue du Professeur Calmette - 33140 Villenave d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole - Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel, bâtiment C - 33600 Pessac
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.